VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMENT AIDER

Par Profil supprimé Postée le 14/01/2011 22:27

Mon collègue de travail a un fils qui fume du canabis depuis déjà 4 ou 5 ans. Au début il ne s'est pas rendu compte, ou n'a pas voulu voir la vérité... Mais cet été il a trouvé quelques pots de plantation cachés au fond du jardin. Il a tout détruit, puis en a parlé à son fils. Celui ci s'est emporté en disant que son père faisait toute une histoire pour rien du tout... Ensuite il est parti plus d'une semaine sans donner de nouvelle. La femme de mon collègue lui en a voulu, a dit que s'il arrivait quelque chose ce serait de sa faute. Ensuite il a bien repensé à tout, et s'est rendu à l'évidence que son fils qui a 23 ans fume depuis quelques années. Depuis son BAC il a raté 3 années d'IUT et depuis la rentrée dernière il ne fait plus rien, il vit du chomage. Il vit la nuit avec ses potes. Dort toute la journée. N'a meme pas l'envie de passer son permis alors que tout est payé. Mon collègue ne sait plus quoi faire, quand il veut en parler avec cette femme, elle se met à pleurer. Elle lui demande de ne rien dire car elle a peur que leur fils fasse une bétise, parte de la maison... Son fils ainé minimise la situation, la petite soeur joue les rebelle et soutient son frère en disant que les parents dramatisent tout. Bref, je vois qu'il est perdu, découragé. Avec d'autres collègues nous voudrions l'aider, mais nous ne savons pas quoi faire pour ne pas le blesser, pour ne pas l'angoisser. Si vous pouvez nous donner des idées, des conseils. Merci.

Mise en ligne le 18/01/2011

Bonjour,

Nous comprenons que votre collègue soit déstabilisé par la situation que vous décrivez, car il est aux prises avec des difficultés de plusieurs ordres au sein de la famille.

Tout d'abord, il peut être utile de le rassurer quant à sa réaction face aux plantations de cannabis de son fils dans son jardin. En effet, comment pourrait-il admettre la culture de ce produit chez lui dans la mesure où la loi l'interdit clairement...

La réaction de son fils en écho, peut laisser penser à une certaine forme de chantage affectif visant à faire plier ses parents dans leur autorité de manière à poursuivre son mode de vie comme il l'entend.

La mère ayant peur que "son fils parte de la maison ", d'après les propos que vous rapportez, est peut-être en difficulté pour marquer des limites. Ceci peut favoriser chez leur fils, l'installation d'une forme de rythme de vie rappelant celui d'un éternel adolescent s'affranchissant des responsabilités de son âge.

Le fait que son fils ait mis en échec ses études, qu'il n'éprouve pas de motivation à prendre son envol et devenir autonome à l'âge de 23 ans peut poser question, et le fait que le père ne soit pas soutenu au sein de la cellule familiale en essayant de soulever ce problème peut l'être également.

En revanche, nous pouvons difficilement éclairer votre collègue et le soutenir par votre intermédiaire sur cet espace de question-réponse.
Nous vous conseillons donc plutot de l'encourager à consulter des professionnels au sein d'un espace de soutien anonyme et gratuit dédié aux parents se trouvant dans ce type de situation.

Vous trouverez une adresse indiquée au bas de cette page.

Cordialement